

# LE MONDE PAYSAN BELGE DE

1830 à 1870

par

G. BRAIVE,

Bibliothécaire aux Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles).

## AVANT-PROPOS

La note qui suit a pour seule ambition de répondre à la question posée lors des réunions du groupe de travail belge sur les mouvements paysans et les problèmes agraires du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, sous la présidence de feu M. le professeur Dhondt. Cette question était la suivante : à défaut de pouvoir déceler de grands mouvements paysans au cours du XIX<sup>e</sup> siècle belge, quelle était la situation de l'agriculture à cette époque d'après les travaux qui y furent consacrés ? Le présent rapport tend à fournir une réponse pour la période qui court de 1830 à 1870.

Dans le cadre de la même enquête internationale sur les mouvements paysans, menée en vue du Congrès des sciences historiques de Moscou, le groupe français a présenté des conclusions nettes et bien charpentées. A les lire, l'historien de la paysannerie belge reste perplexe : "Après 1840", déclare M. SOBOUL, le rapporteur, "la transformation de l'agriculture s'accéléra, l'antagonisme traditionnel s'exacerba, encore aiguisé par la pression démographique, par le recul de l'industrie rurale, par la lourdeur croissante de la dette hypothécaire. La crise des subsistances de 1846-1847 porta les tensions sociales à leur paroxysme. De là, la violence des réactions paysannes, lorsqu'en 1848 vint à se détendre le ressort de l'Etat et l'appareil de répression à faiblir. Ce fut alors la dernière grande flambée de troubles agraires de type traditionnel." (1)

Que penser de ce tableau d'un pays voisin, où les conditions n'étaient pas si dissemblables, mais où la réaction du monde paysan

(1) *Mouvements paysans et problèmes agraires en France depuis 1789* (rapport de la section française de la Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales), s.l.n.d., p. 9.

fut totalement différente de celle des agriculteurs belges ?

En Belgique aussi, l'agriculture se transforme, il y a glissement de l'emploi vers le secteur secondaire, extension de l'usage des engrais et des machines agricoles, déclin de l'artisanat et du travail à domicile; la pression démographique est soutenue dans un pays où, en outre, le rapport habitants/sol est des plus élevé, la crise de subsistances de 1845-47 est d'autant plus ressentie que le paysan belge est tributaire de la récolte de pommes de terre et que la crise coïncide avec la crise industrielle en Flandre; l'appareil répressif est pour le moins discret dans une terre dite de "libertés", où les Français venaient chercher refuge, etc... Où donc restèrent les mouvements paysans ? Pas de traces d'"exacerbation d'antagonismes traditionnels", pas de "paroxysmes de tensions sociales" et certes pas de "grande flambée de troubles agraires de type traditionnel" entre 30 et 70.

Quelle était donc la condition de ces agriculteurs belges, si calmes par rapport à leurs voisins du Sud; quelles pouvaient être les causes de ces types divergents de réaction ?

\*  
\* \* \*

Dans l'ensemble, l'historiographie dépeint la situation économique de l'agriculture belge de 1830 à 1870 sous un jour assez favorable. Les histoires générales certes ne détaillent guère le tableau qu'elles en dressent; de par leur ampleur, elles s'attachent davantage aux processus à long terme, englobant les mutations de la fin du XVIIIe siècle et les crises des années 1880 et suivantes.

Plus nettes, en revanche, sont les conclusions des monographies consacrées à un aspect de l'économie agricole. Ainsi, BUBLLOT, qui s'est attaché dans un maître-livre (2), à chiffrer, du point de vue de l'économiste, l'évolution de la production agricole belge de 1846 à 1955, conclut à la hausse progressive de la productivité (3), mais à l'écrasement des marges bénéficiaires par la hausse du rapport coût

(2) BUBLLOT (Georges), *La production agricole belge. Etude économique séculaire 1846-1955*, Louvain, I.R.E.S.-Nauwelaerts; Paris, Béatrice Nauwelaerts, 1957, 419 p.

(3) Idem, pp. 204-206. Voir aussi DELOS (Alb.), *Les aspects économiques de l'agriculture belge de 1830 à 1930*, Gembloux, J. Duculot, 1931, pp. 13-16.

de production  
prix (4). D'une part, ce rapport fut favorablement influencé par le soutien que connut le marché des céréales jusqu'en 1866 (5), d'autre part, les coûts de production connurent un accroissement plus important, dû avant tout à l'élévation continue du prix des fermages (6) et subsidiairement à l'amélioration très lente des salaires (7).

De 1830 à 1870, les fermages jouent, en effet, un rôle prépondérant dans les budgets agricoles belges. Trente-cinq pour cent

(4) BUBLLOT (Georges), *op. cit.*, p. 180.

(5) La tendance est haussière pour les légumineuses et les produits de l'élevage, elle est stable mais située à un niveau "très satisfaisant" pour les céréales. Voir FORGET (M.J.), *Evolution économique de l'agriculture belge au cours d'un siècle*, dans *Bulletin d'information de la Banque nationale de Belgique*, t. XXXIV, 1949, no. 2, pp. 57-76.

(6) De 1830 à 1846, les fermages haussèrent, pour le Royaume, en moyenne de 18%, alors que le prix des terres n'augmentait que de 11%. La hausse se maintint : près de 50% entre 1830 et 1856, 88,7% entre 1830 et 1866, fermages plus que doublés entre 1830 et 1874. Apparaît alors une inversion de tendance, qui ramène les taux en 1880 au niveau de 1866, soit environ 10% plus bas que ceux de 1874. Le prix des terres haussa de 50% entre 1830 et 1866, ce qui confirme l'écart entre la valeur vénale du terrain et le taux des fermages, évolution toute en faveur du propriétaire foncier.

(7) De 1830 à 1846, période de référence assez courte et se terminant sur une année de crise, les salaires des journaliers masculins sont restés stationnaires dans la province d'Anvers, ils ont augmenté dans le Brabant (1%), en Flandre occidentale (1%), dans le Limbourg (5%), en Hainaut (12%), à Liège (14%), dans le Luxembourg (8%) et dans la province de Namur (19%). Ils ont reculé en Flandre orientale (-9%). (VERHAEGEN (Benoit), *Contribution à l'histoire économique des Flandres*, t. I, Louvain, Nauwelaerts, 1961, p. 147. (Publications de l'Université de Lovanium, 8) ).

En 1846, les salaires moyens les plus bas étaient payés en Brabant et dans le Limbourg, les plus élevés, dans la province de Namur. (Recensement agricole de 1846, t.I, p. CCIII).

De 1846 à 1874, les salaires moyens dans l'agriculture passèrent pour les hommes (journaliers) de 1,13 (en 1846, sans nourriture), à 1,19 (en 1850), 1,36 (en 1856) et 2,04 (en 1874); pour les femmes, de 0,60 frs. en 1846 à 0,76 en 1850, et 1,22 en 1874, ce qui permit au commentateur du recensement de 1880 de conclure : "La condition de nos ouvriers agricoles a donc été toujours en s'améliorant" (Recensement agricole 1888, t. I, p. CIII).

Selon VERKINDEREN (Albert), *Een overzicht van de evolutie der landbouwbedrijven in België sedert 1830, bijzonder met het oog op de studie van het klein landbouwbedrijf*, (Gent), (Rijksstation voor landbouweconomie), [c. 1946], p. 80 (Mededeling van het rijksstation voor landbouweconomie, gevoegd bij de rijkslandbouwhogeschool te Gent), le pouvoir d'achat de l'ouvrier agricole haussa en moyenne, pour le Royaume, d'environ 7% entre 1846 et 1850, baissa entre 1850 et 1856, pour redescendre à un niveau inférieur à celui de 1846, puis remonter fortement et atteindre une augmentation de près de 50% en 1874 par rapport à 1846.

seulement des terres étaient exploitées en faire-valoir direct (8) et l'accroissement des terres labourables issu des défrichements consécutifs à la loi de 1847 (9) profita davantage aux investisseurs fonciers qu'aux exploitants agricoles. Les propriétaires exploitants formaient d'ailleurs la minorité des agriculteurs, si l'on exclut du nombre des exploitations celles de moins d'un hectare, insuffisantes pour faire vivre une famille, cultivées le plus souvent en appoint de revenu par des artisans ou ouvriers (10). Ce dernier type de culture ressort presque plus du jardinage que de l'exploitation agricole.

La Belgique peut en effet être rangée sans hésitation parmi les

(8) En 1846, 20,84 % des terres étaient exploitées par le propriétaire ou l'usufruitier dans toute leur étendue, 14,30 % étaient pour plus de la moitié exploitées par le propriétaire, 41,04% étaient totalement louées et 23,82%, louées pour plus de la moitié. Les rapports totaux entre biens en propriété et biens en location est de 56/65 pour 1846, 33/67 pour 1866, 36/64, pour 1880 et 35/65 pour 1895. Voir AGRICULTURE. Recensement général 15 octobre 1846, t. I, Bruxelles, 1850, p LXI et CHLAPOWO CHLAPOWSKI (Alfred von), *Die Belgische Landwirtschaft im 19. Jahrhundert*, Stuttgart, J.G. Cotta, 1900, p. 82.

(9) La loi du 25 mars 1847 autorisa l'aliénation des "communaux" à des particuliers. Cette opération nécessitait du doigté car ces biens communs servaient les petits agriculteurs qui y trouvaient pâture, bois, litière, fruits sauvages, matériaux de constructions. Cette campagne de défrichement toucha surtout le Luxembourg, le Limbourg et la Campine, mais se fit généralement dans le désordre, les terres revenant finalement à des investisseurs non agriculteurs.

(10) La circulaire du 31 octobre 1846 destinée à préciser la manière de remplir les formulaires du recensement agricole de la même année, porte : "Comment doit-on agir à l'égard d'un déclarant qui cultive par lui-même un, deux ou trois hectares, travail qui ne l'occupe qu'une partie de l'année et qui lui permet de se livrer encore à une autre industrie ?" (Bulletin de la commission centrale de statistique, t. III, 1847, 2e partie). Ceci semblerait situer à plus de 3 ha l'exploitation fournissant du travail à une famille et lui suffisant, mais un contemporain, H. KERVYN (*Quelques vues pratiques pour améliorer le sort de la population rurale des Flandres*, Bruxelles, 1846, p. 28) affirmait : "dans l'état de petite culture, qui est en général l'état de l'agriculture flamande, deux hectares de terres suffisent à faire vivre une famille".

Les industries d'appoint pour les petits agriculteurs étaient très variées mais les plus renommées étaient l'industrie linière en Flandre, la façon des armes dans le pays de Liège, la saboterie dans beaucoup de régions, la coutellerie à Gembloux et les chapeaux dans la région du Geer.

pays à forte division des terres labourables (11). En 1846, il y avait en moyenne 80 exploitants pour 100 hectares et les petites exploitations de moins de cinq hectares représentaient à l'époque 85% des exploitations. A ce morcellement des exploitations ne correspond pas un morcellement de la propriété, car la plus-value tirée de fermages multiples était l'une des causes de la multiplication des exploitations sous la dépendance éventuelle d'un seul et même propriétaire. La productivité élevée des terres belges, mise en parallèle avec la bonne tenue des cours du marché aux grains aurait d'ailleurs dû apporter une hausse des revenus de l'agriculteur, mais ne provoqua en réalité que l'élévation du taux des fermages.

Du point de vue structurel, un net mouvement se dessine de la culture à l'élevage (12), tandis que les techniques nouvelles et les engrais sont adoptés progressivement par les agriculteurs, augmentant

(11) A ce point de vue, il est symptomatique que l'accroissement du nombre des exploitations entre 1830 et 1866 corresponde pratiquement à celui du nombre des petites exploitations de moins de cinq hectares.

Au recensement de 1846, 317.967 exploitations (55,5%) sur 572.550 étaient de moins d'un hectare : 247.551 (43,24%) de moins de 50 ares ! Il s'agit là à l'évidence non pas d'exploitants agricoles, mais d'agriculteurs occasionnels dont la plupart probablement ne participent même pas aux mouvements commerciaux, mais sont autoconsommateurs. 28,99% des exploitations du royaume comptaient de 1 à 5 ha, ce qui donne un total de 84,53% d'exploitations de moins de 5 ha, soit 483.897 exploitations. Les grandes exploitations de plus de 50 ha étaient des plus rares (0,75% pour le Royaume); elles trouvaient place surtout dans les provinces de Namur (2,21% des exploitations) et du Luxembourg (1,49%).

(12) Dès 1846, l'élevage était fortement exercé en Belgique, puisqu'à chaque hectare de terrain correspondaient 47 têtes de bétail, 78, pour chaque 100 hectares de terres productives et 100 têtes de bétail pour chaque 100 ha de terres labourables. De 1846 à 1929, la superficie de culture céréalière baissa de près de 20%, tandis que les plantes industrielles (50%), les betteraves et les pommes de terre (100%), les fourrages (40%) et les pâtures (100%) sont en hausse marquée. Cette tendance ne se marqua cependant avec force qu'après la crise de la fin du siècle, car la superficie de culture céréalière alla croissante encore jusqu'aux années 70. Ce ne fut que dans la décennie 70-80 que se manifesta le recul. En revanche, la hausse de la culture des plantes pour bétail et de l'étendue des pâtures alla croissante dès 1846.

le rendement et réduisant la main d'oeuvre (13).

Assez favorable sur le plan économique, le bilan l'est moins sur le plan social. Ici, les travaux manquent pour connaître de près la situation de la population active agricole au début de l'indépendance belge. Tous les auteurs s'accordent cependant pour déclarer mauvaise la position des ouvriers agricoles - le plus souvent domestiques, nourris et logés chez le patron - et des journaliers, tributaires des bureaux de bienfaisance dès la moindre crise (14). Non seulement leur salaire était marginal, réglé par l'offre et la demande et non

(13) Le mode de culture, au début de l'indépendance belge était traditionnel. Les paysans s'ingéniaient à fumer au mieux leurs terres afin d'en tirer le rendement maximum. De là l'attrait des distributions gratuites de chaux aux agriculteurs luxembourgeois, l'importance attachée par les paysans aux engrais des villes. L'utilisation des engrais minéraux, répandus surtout dans la deuxième moitié du siècle, n'eut guère d'impact sur la période considérée ici. L'aventure du guano dans les années 1840-60 montre cependant bien que l'agriculteur belge était éveillé à toute amélioration possible de sa technique.

Selon LAVELEY (Emile de), *Essai d'économie rurale de la Belgique*, 2e éd., Paris, A. Lacroix, 1875, p. 264, il y avait en 1856, 555 batteurs mécaniques en Belgique, et près du double en 1875.

(14) Selon Edouard DUCPETIAUX (*Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, Bruxelles, M. Hayez, 1855), qui a synthétisé les résultats de l'enquête menée en 1854 par la commission centrale de statistique, le journalier est incapable de solder son budget annuel par un bénéfice. Que ce soit à Nivelles ou en campagne brabançonne par exemple, le déficit va jusqu'à 180 frs sur un budget de 958 frs. En revanche, un journalier de Bornival déclare ne dépenser que 473 frs par an pour six personnes et si l'on recherche, pour chaque poste signalé, le minimum indiqué par un des quelconques ménages interrogés, on arrive au chiffre de 260 frs de dépenses, dont 176 frs pour la nourriture. Il doit s'agir là d'une seuil de subsistance. Le minimum de rémunération est atteint par un ouvrier agricole d'Itterbeek au revenu personnel de 225 frs l'an.

Selon VLOEBERGH (E[mile]), *De Kempen in de 19e eeuw en in het begin der 20e eeuw*, Yper Callewaert-De Meulenaere, 1908, p. 134 (Uitgave van het Davidsfonds, nr. 156), un domestique qui gagnait, en 1850-60, 100 francs par an plus la nourriture, obtenait ainsi un bon salaire, eu égard à la région. Un ouvrier agricole, selon le recensement agricole de 1846, gagnait en 1830, 61 c. par jour plus la nourriture ou 1,08 sans la nourriture, en moyenne pour le Royaume. Pour le Limbourg, ces chiffres étaient respectivement de 51 et 86 centimes. On le voit, ces chiffres ne dépassent guère le minimum vital décrit ci-dessus.

Selon DELOS (Alb.), *op.cit.*, p. 37, la moyenne quotidienne des salaires masculins, en 1850, était de 1,19 frs sans la nourriture, ce qui portait le revenu annuel moyen de l'ouvrier agricole à environ 310 frs. Le même auteur estime le budget d'une famille d'ouvriers agricoles de 6 personnes, en 1850, à 700 frs, alors que manifestement bon nombre de familles recensées en 1846 ne disposaient pas de ces revenus. Il est d'ailleurs à souligner que le salaire moyen annuel de l'ouvrier agricole, sans la nourriture, se situe à un niveau très bas, peu au-dessus, parfois au-dessous du seuil de subsistance ultime. Le travail de la femme et des enfants, la culture d'un lopin de terre en propre, une activité supplémentaire étaient donc quasi nécessaires pour survivre.

soutenu par une qualification quelconque, mais en outre, ils étaient abandonnés aux variations de l'emploi.

Ce sont les crises précisément - et plus particulièrement celle des années 1845-1850 (15) qui ont mis en lumière, par les enquêtes de Ducpétiaux notamment, la situation précaire du personnel agricole. Bien qu'exceptionnelles, elles mettent en évidence l'existence d'un prolétariat agricole à côté d'un patronat, lui-même soumis le plus souvent aux propriétaires fonciers, tandis qu'en marge végètent une multitude de micro-exploitations, non rentables à elles-seules, mais cultivées soit par des individus dont la profession principale n'est pas agricole, soit par des familles qui cherchent dans une activité industrielle quelconque - à domicile ou à l'extérieur - à suppléer l'insuffisance de revenus tirés d'une parcelle de terre trop exigüe (16).

Les monographies régionales confirment ces impressions. Entre Senne et Dendre, "règnait un certain bien-être" aux dires de Verhulst (17) qui constate cependant que les classes inférieures sont dans la misère et que les agriculteurs locataires se plaignent en masse des taux élevés des fermages (18).

(15) Voir JACQUEMIJNS (Guillaume), *Histoire de la crise économique des Flandres, (1845-1850)*, Bruxelles, Maurice Lamertin, 1929 (Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires. Collection in -8°, t. XXVI, fasc. 1).

(16) Il faut d'ailleurs noter que l'exploitation d'une ferme de 3 ha ou de 2 ha, minimum nécessaire à la subsistance d'une famille, exigeait un capital assez important. Selon LAVELEYE (*op.cit.*, p. 48), il était, en Flandre, d'au moins 500 frs par ha en 1875. En Hesbaye, 250 à 300 frs de capital par ha pouvaient suffire.

(17) VERHULST (Louis), *Entre Senne et Dendre. Contribution à l'étude de la situation des classes agricoles en Belgique pendant le XIXe siècle*, Bruxelles, Lamertin, 1926, p. 135 (Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires. Collection in -8°, t. XXIII, fasc. 1).

(18) Il ne peut en effet être question d'édulcorer la situation de l'agriculture à l'époque. Si la situation était plus satisfaisante dans les grosses exploitations où les produits, dans leur variété, se trouvaient en quantité, les petits cultivateurs vivaient dans des conditions très modestes et leur habitation était celle de leurs congénères : sans étage, le plus souvent couverte d'un toit de chaume, une grande pièce d'habitation commune, voisine de l'étable, que pouvait encore compléter éventuellement une grange accueillant la porcherie et jouxtant le fumier. La nourriture était frugale. Le froment, le lait, le beurre, la viande de boeuf et les oeufs étaient le plus souvent vendus au marché que consommés par la maisonnée. Un témoignage personnel recueilli à propos d'une famille limbourgeoise des années 80, réputée cependant d'un certain standing, puisque l'homme était cocher de l'industriel du village, fait état du débitage d'un porc par un pour une famille de huit personnes où régulièrement l'enfant ne recevait avec son pain qu'un hareng coupé en quatre et partagé avec ses frères et soeurs. La description rapportée par Ducpétiaux (pp. 32-33) de la situation d'un ménage d'agriculteurs à Opwijk en 1854 semble donner une idée assez exacte du mode de vie moyen des ouvriers agricoles à cette époque.

En Campine et dans les Ardennes, les progrès furent immenses, dûs aux défrichements (19), au développement de la voirie vicinale et à l'amélioration de la culture. Ces deux régions comptaient d'ailleurs proportionnellement le plus grand nombre d'exploitants propriétaires, mais aussi la plus grande dispersion des exploitations; elles venaient en tête quant au pourcentage de population occupée dans l'agriculture (37%).

La mauvaise qualité du sol campinois et ardennais en maintenait le prix d'achat à un niveau très médiocre, tandis que les successions s'y faisaient généralement de père en fils sans partage onéreux des terres. Ces deux facteurs rendaient plus aisés l'épargne et par conséquent l'achat ou l'agrandissement des terres.

Davantage consacrées à l'élevage, l'Ardenne et la Campine souffrirent moins de la crise de la fin du XIXe siècle, mais elles profitèrent aussi en moindre mesure de la situation relativement favorable qui existait antérieurement (20).

Dans les Flandres, les structures agricoles sont dominées par la formidable densité de la population agricole par rapport aux superficies labourables. Le sol y est parcellé à l'extrême, au contraire des autres régions (21). Cet émiettement rend nécessaire la recherche d'emplois domestiques, industriels ou artisanaux complémentaires (il explique aussi la sensibilité de ces populations lors de la crise de 1845-1850 où se trouvaient conjuguées une crise alimentaire et une crise industrielle. D'une part le déclin de l'industrie textile avait entraîné la résorption du travail à domicile qu'elle procurait jusque là à de très nombreux ménages; d'autre part, la maladie de la pomme de terre et la médiocrité des récoltes plusieurs années de suite, enlevaient en même temps à la plupart les revenus et la subsistance tirés du lopin de terre familial. Rien d'étonnant dès lors que ce fut en

(19) Favorisés par la loi du 25 mars 1847.

(20) VLIEBERGH (Emile), *op.cit.*, p. 128.

(21) Sur la structure agricole des Flandres, voir VERHAEGEN (Benoit), *op.cit.*, t.1, pp. 105-180.

Voir aussi l'article de VANDENBROEKE (C.) & VANDERPIJPEN (W.), *De voedingsgewassen in Vlaanderen in de XVIIIe en XIXe eeuw (1700-1846)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. II, 1970, no. 2, pp. 47-111.

Cette étude statistique de la répartition des cultures de denrées alimentaires en Flandre conclut à une stabilité de la répartition géographique depuis la fin du XVIIIe siècle; le seigle est principalement cultivé en Flandre intérieure, dans la plaine sablonneuse; le froment, dans les Polders et les régions argileuses de la Flandre méridionale. Le méteil subsiste dans les arrondissements d'Alost et d'Audenaerde, tandis que la culture de la pomme de terre a atteint son apogée dès le début du XIXe siècle, en enlevant 1/6e de la surface occupée par les céréales en Flandre occidentale et 1/5e en Flandre orientale.

Flandre que les bureaux de bienfaisance fussent les plus sollicités, quelle que fut la conjoncture. Le moindre revers, industriel ou agricole, suffisait à faire passer rapidement certains de la misère à l'indigence.

En revanche, la Flandre se caractérise par la recherche d'une productivité accrue, notamment par la technique de la culture dérobée et intensive (22), pratiquée par le plus humble paysan. Les grands propriétaires, quant à eux, cherchaient à améliorer les qualités agricoles, horticoles et d'élevage, par l'achat de produits exceptionnels à l'étranger et l'organisation d'expositions, de concours et de conférences destinés à promouvoir le progrès agricole.

En Hainaut, la situation est différente. Le nombre de petites exploitations est également très élevé, mais il va de pair avec l'existence d'un nombre réduit de propriétaires. A l'inverse de la Flandre, il s'agit ici, non pas d'agriculteurs qui cherchent un appoint de revenu dans l'industrie, mais d'ouvriers qui cultivent un lopin de terre en complément de revenu. A l'opposé, le Hainaut possède de vastes entreprises agricoles, de type seigneurial, dépendant de grands propriétaires fonciers (23).

\*  
\* \*

Les grosses exploitations se rencontrent surtout dans le sud du pays (24); les exploitations en faire-valoir direct, le plus souvent de

(22) Laveleye a mis cet aspect du progrès agricole belge en évidence dans son ouvrage d'économie rurale : *op.cit.*, p. 45 sv.

(23) En 1846 (recensement), alors que le nombre de petites exploitations de moins de 50 ares est plus élevé en Hainaut que pour chacune des deux Flandres (56.648 contre 45.073 pour la Flandre occidentale et 39.433 pour la Flandre orientale), il y a en Hainaut 30 exploitations de plus de 150 ha (dont 25 exploitées en faire-valoir direct) contre une seule pour les deux Flandres réunies.

(24) Chiffres pour 1846. Exploitations de plus de 50 hectares : Hainaut (710), Namur (993), Brabant (593) et Luxembourg (542). Pour les autres provinces : Anvers (91), Flandre occidentale (446), Flandre orientale (116), Liège (647), Limbourg (195).

Il est cependant à remarquer que contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce ne sont pas les régions à grosses exploitations qui emploient le plus de domestiques et de journaliers. Au contraire, pour 100 exploitations, il y a 45 domestiques en Flandre orientale, 43 en Flandre occidentale et dans la province d'Anvers, 39 dans le Limbourg, 29 en Brabant, 24 dans la province de Liège, respectivement 19, 18 et 17 seulement pour les provinces de Namur, Luxembourg et le Hainaut. Pour les journaliers (nombre de journées prestées divisé par 300), la situation est pareille : Flandre occidentale (36), Brabant et Hainaut (28), Flandre orientale (27), Namur (25), Liège (20), Limbourg (16), Anvers (14), Luxembourg (7).

type familial et de moyenne importance, sont très répandues dans la province d'Anvers, la Campine et le Luxembourg; les Flandres enfin se singularisent par le pululement des exploitations mixtes.

La Belgique agricole des années '30-'60 présente ainsi un visage différent suivant les régions, différences dues à la fois au mode de répartition et à la qualité du sol, à l'infrastructure industrielle et à la densité démographique. La conjoncture économique favorable permet à l'agriculture de maintenir sa rentabilité, mais soit routine, soit manque de développement économique cohérent, soit intervention de forces nivellantes sur le revenu agricole, comme le taux des fermages par exemple, la condition sociale de l'agriculteur non propriétaire ne s'améliore pas davantage que celle de ses ouvriers.

Quoi qu'il en soit de sa condition, la population agricole belge, dont les couches sociales inférieures et aussi les plus nombreuses constituaient un authentique prolétariat, cette population ne se manifesta pas au cours de la période envisagée. Les domestiques, partageant la maison du patron, ne pouvaient former un corps apte à une opposition vis-à-vis des employeurs, ils manquaient de liens entre eux. Les exploitants jouissaient d'une conjoncture favorable et près de 85% d'entre eux n'exploitaient leur terre qu'en complément d'une autre activité. Les propriétaires terriens virent leurs revenus croître dans de grandes proportions, par la hausse des fermages et du prix des terres, ils possédaient en outre en grand nombre le droit de vote. Quant aux journaliers, les plus défavorisés et les plus mobiles, ils ne se manifestèrent pas. Bon nombre d'entre eux formaient d'ailleurs probablement une masse de manoeuvres assez instables prêts à passer éventuellement à d'autres types d'activité, industrielles par exemple.

La paysannerie belge a toujours été dépeinte comme traditionnellement attachée au catholicisme et par conséquent, comme l'un des piliers du parti dit catholique au XIXe siècle. Là non plus, peu ou pas de manifestations de mouvements paysans. Les représentants ruraux réclamèrent surtout en faveur de leurs mandataires un prix de vente satisfaisant et, dans le même ordre d'idées, une protection suffisante par rapport aux produits étrangers pour leur permettre d'atteindre un prix rémunérateur de leur travail, de la valeur du sol et de leur capital.

Les discours du trône qui annoncent à la Chambre la politique du Cabinet ou en dressent le bilan sont peu loquaces en matière d'agriculture. Alors que celle-ci occupait la plus grande part de la population active en Belgique, qu'elle contribuait pour une bonne part au revenu national, certains de ces discours sont muets à son

sujet (1834, 1842, 1858) (25) et d'autres se contentent de constater l'état de la récolte (1836, 1841, 1854, 1856, 1861) (26).

Pour le reste, on y remarque des appels à l'amélioration de l'agriculture (1838, 1849, 1851, 1853) ou, paradoxalement, des louanges à l'adresse de sa renommée (1843, 1855, 1863, 1866). En 1847 seulement, lors de l'entrée des libéraux au ministère, allusion est faite à "l'influence immense qu'exerce l'agriculture sur les destinées du pays". En réalité, cette allusion ne vise encore que l'influence de l'agriculture sur le prix des denrées alimentaires.

Concrètement, ces exposés politiques se bornèrent à annoncer la loi de défrichement de terres incultes (1842, 1844), les lois douanières (1845, 1846), les améliorations apportées à la voirie vicinale (1847, 1851, 1853), l'aménagement d'un enseignement agricole (1853) et la lutte contre l'épizootie (1866) (27).

Bilan assez maigre qui traduit l'abandon de l'action gouvernementale en matière agricole à la contrainte des événements : avilissement des prix, crise alimentaire, concurrence étrangère, guerre de Crimée et arrêt du commerce des grains, maladie contagieuse du bétail etc...

A la Chambre, les sujets les plus discutés touchant les milieux ruraux, furent sans conteste les problèmes douaniers en matière alimentaire, la question des sucres et les distilleries. Les deux dernières questions concernent en réalité des industries et ont de fortes implications fiscales. La dernière fut même abondamment discutée de points de vue moraux et électoraux.

En tout prévaut un certain empirisme. La législation a du mal à se stabiliser, ce qui pourrait à nouveau indiquer que dans son évolution, les événements ont plus de poids que les mouvements d'opinion. Au début de l'indépendance, l'agriculture réclame la protection de l'Etat et l'obtient : l'échelle mobile de 1834 est établie

(25) Les discours du trône n'avaient pas lieu nécessairement chaque année. Ainsi, il n'y en eut pas en 1835, 1837, 1839, 1848, 1850, 1852, 1857, 1859, 1860, 1862, 1864, 1865, 1867, 1868, 1869.

(26) L'état de la récolte est d'ailleurs l'une des préoccupations majeures des gouvernements du siècle dernier. Elle apparaît aussi dans les discours du trône de 1840, 1844, 1845, 1846, 1847, 1849, 1851, 1863 et 1866.

(27) En 1844 déjà, l'épizootie se répandit en Belgique à partir de la Bohême et nécessita des mesures gouvernementales, notamment la détaxation du sel. Le gouvernement fit voter des crédits pour bestiaux abattus, par lesquels il prenait à sa charge un tiers du dédommagement et laissait les deux autres tiers respectivement à la province et au fermier. Ces crédits allèrent croissants d'année en année pour atteindre la somme de 600.000 frs, au plus fort de l'épidémie en 1867.

en sa faveur pour lui éviter la concurrence des produits étrangers, l'accise sur les distilleries est réduite à un taux médiocre (22 c.), une loi protège le marché des bestiaux indigènes en 1835. Toutes ces lois sont présentées comme favorables à l'agriculture. La première n'eut cependant pour effet que de ralentir le commerce et de provoquer un renchérissement des denrées alimentaires, la seconde développa l'ivrognerie.

Dès 1837 dès lors, l'accise sur les distilleries fut relevée (30 c.), l'année suivante on taxa les débitants de boissons alcoolisées, pour finir par faire remonter par paliers l'accise à 1,50 fr, en 1851 ! Le souci de préserver l'agriculture apparaissait cependant dans la réduction de 15% accordée aux distilleries agricoles.

Pour les sucres, l'aspect commercial et fiscal prime d'abord l'intérêt agricole, mais peu à peu, avec l'extension de la culture de la betterave sucrière, on en vint à réclamer toujours des mesures qui permettent au sucre indigène de rivaliser avec le sucre exotique.

Les questions douanières, enfin, sont dominantes entre 1830 et 1870 : d'abord protégée, l'agriculture dut se résoudre au libre-échange, suite au développement de l'industrie qui réclamait du pain à bon marché, aux progrès des idées libre-échangistes et aux années de famine qui maintinrent le prix du blé à un niveau rémunérateur, tout en rendant odieuses des mesures destinées à restreindre l'importation (28).

L'enseignement agricole, dont l'organisation avait été projetée par Rogier dès 1847, fut un échec. La loi Piercot de 1853 n'apporta que des déboires et fut bientôt dénoncée. Seuls demeurèrent l'Ecole de médecine vétérinaire d'Anderlecht, fondée en 1832 et la station agronomique de Gembloux reconnue par l'Etat en 1860. Les colonies agricoles, fondées dans le but d'occuper mendiants et délinquants aux travaux agricoles ne connurent pas plus de succès, malgré le soutien financier de l'Etat. Il en alla de même des autres interventions gouvernementales, rares cependant, en faveur du haras, du jardin botanique, de la culture du murier, du ver à soie ou de la garance, tous crédits portés au chapitre "agriculture" du budget de l'intérieur, mais dont le bien fondé était sans cesse dénoncé, avec raison, par les plus chauds partisans des intérêts agricoles à la

(28) La production de céréales était toujours déficitaire par rapport à la consommation. Selon Laveleye, le déficit était en moyenne d'environ 500.000 hectolitres par an.

Chambre (29).

On le voit, l'intervention de l'Etat était minime, en dehors du domaine commercial. Les représentants de districts ruraux plaidaient d'ailleurs dans ce sens (30). Les griefs d'agriculteurs parvenaient cependant régulièrement par le canal de la députation nationale, en dehors des intérêts cités ci-dessus. L'agriculteur réclamait l'usage des engrais des villes et par conséquent, s'intéressait à l'abolition des octrois qui eut aussi facilité ses échanges commerciaux; il réclamait contre les droits de barrière paralysant le commerce rural (31), il revendiquait des routes vicinales qui l'eussent reliait aux marchés voisins ou aux stations de chemin de fer, l'entretien des cours d'eau destinés aux irrigations. L'organisation de la médecine vétérinaire ne le satisfaisait guère non plus, car dans les communes éloignées le paysan compétent en la matière était souvent préféré, pour la rapidité de son intervention et la modicité de son prix, au diplômé appelé au loin. De même, le paysan rechignait, comme tous ses concitoyens, aux logements militaires.

Les relations entre fermiers entrants et sortants posaient parfois quelques problèmes, tout autant que les adjudications publiques de fermages appartenant à des institutions publiques. Le délai de neuf années de bail était généralement estimé trop bref, car l'adjudication ne permettait pas d'aussi faciles renouvellements que ceux obtenus à l'amiable entre propriétaires privés et preneurs de bail.

A partir de 1850, se fait sentir le besoin d'organiser le crédit agricole, favorisé une première fois par la loi de la même année sur le crédit foncier, mais dont les premières institutions n'apparurent qu'après le vote de la loi du 15 avril 1884.

Les associations agricoles, dont le rôle est assez mal connu, mais qui semblent avoir du moins favorisé le progrès technique en agriculture, en restèrent à des groupements de bourgeois. Les comices

(29) Faut-il citer en outre les subsides gouvernementaux pour la constitution d'une bibliothèque rurale, réalisation bientôt abandonnée (1853), pour l'achat de matériel aratoire et de machines agricoles, ainsi que pour le transport de chaux dans le Luxembourg.

A partir de 1851, les chemins de fer de l'Etat accordaient 50% de réduction pour le transport d'engrais agricoles.

(30) Voir notamment les interventions de Coomans dans la discussion du 10 février 1849, de de Nayer dans celle du 28 janvier 1854, de Bricoult le 4 février 1868. Dès le 21 septembre 1833, Thienpont avait demandé l'annulation de tous les crédits portés au budget en faveur de l'agriculture, estimant qu'elle était en état de faire ses affaires elle-même. D'autres orateurs des Flandres avaient marqué leur accord.

(31) Les lois du 18 mars 1833 et du 25 mai 1850 avaient exempté des droits de barrière les transports d'engrais agricoles.

agricoles eux-mêmes, les plus proches du paysan parce que répartis le plus souvent par canton, n'étaient pas représentatifs. Le député Rodenbach déclarait à leur sujet à la Chambre : "dans les comices agricoles, il n'y a pas un pour cent d'agriculteurs. La plupart des membres des comices agricoles sont des amateurs, des médecins, de notaires, mais il y a très peu d'agriculteurs. C'est un fait connu, notamment dans les Flandres." (32).

Ces comices avaient été organisés par l'arrêté royal du 20 janvier 1848. Dès 1842 existait en outre, dans la province du Luxembourg, une société provinciale d'agriculture. Des sociétés semblables se fondèrent ensuite dans la province de Liège et dans les autres régions. Elles donnèrent assez peu satisfaction et dès 1848, une proposition de la section centrale de la Chambre au budget de l'Intérieur prévoyait leur suppression. Les comices y déléguaient des représentants.

Au niveau national existait depuis 1834 un Conseil supérieur de l'agriculture, organe consultatif gouvernemental. En regard, se constitua en 1853 la société centrale d'agriculture, organisme privé. Son action fut cependant limitée. Constituée de propriétaires et de théoriciens, elle se borna à favoriser les expositions, les conférences et les pétitions, mais elle maintint cependant vivante l'idée d'un progrès agricole, surtout technique.

\*  
\* \*

En conclusion, il convient de reprendre la question posée à l'origine. Comment faut-il tenter d'expliquer l'absence de manifestations d'un monde paysan belge, cependant en butte à des difficultés semblables à celles rencontrées par son voisin du Sud ?

Il semble qu'il y ait éventuellement à tenir compte de facteurs politiques. Le Belge était satisfait, en gros, de sa Révolution et de ses institutions, mieux il en était fier, ce qui permit à Delfosse de déclarer en 1848 que pour faire le tour du monde la liberté n'avait plus à passer par la Belgique. Il y a ensuite et surtout, question de psychologie. Le paysan belge n'est pas révolutionnaire de tempérament, même si'il est frondeur et méfiant vis-à-vis du pouvoir central. Il pratique une culture intensive (deux récoltes pour certains

(32) Rodenbach, à la Chambre, le 28 janvier 1856, dans *Annales parlementaires. Chambre. Session 1855-1856*, p. 413.

par années, pas d'assolement) qui lui est nécessaire pour compenser le prix élevé de la terre, il n'a guère le temps de s'occuper de questions étrangères à celles de ses occupations quotidiennes; il est particulariste, vit dans sa communauté villageoise, où, sous l'égide du curé, les problèmes sont résolus de conserve en temps de crise ou de difficulté. Les relations avec le "seigneur" ou les propriétaires ne présentent pas ce caractère de lutte des classes décrit en France. La survivance de réactions psychologiques contre un ancien état de choses n'apparaît pratiquement pas, soit que l'"exploitation féodale" eut été moins vive, soit qu'elle se soit résorbée plus rapidement (33).

Enfin, s'il est pondéré et ne réagit pas au moindre événement, le paysan flamand est aussi volontaire; il cherche à surmonter lui-même les difficultés qui se présentent, se contente de peu et mène, au besoin, une existence presque ascétique.

Le mode d'occupation du sol joue également un rôle important. Plus de la moitié des agriculteurs belges font de l'exploitation mixte et ne sont concernés qu'à demi par les problèmes de la grande agriculture. Le reste des exploitants vit dans un certain bien-être. En outre, des causes de mécontentements, comme les droits d'usage, sont peu astreignantes en Belgique, vu l'énorme occupation du sol. Ces droits étaient d'ailleurs tombés en désuétude pour l'entrepreneur agricole.

Quoi qu'il en soit, devant des événements semblables, avec une densité de population plus grande, malgré l'acuité plus marquée de la crise de 1845-47 et la moins bonne situation de l'ouvrier agricole, la réaction de la population agricole belge est très différente de la française. Il n'y est pas question de mises à sac de châteaux ou de dévastations de forêts, ni de révoltes brutales. Certes des signes de mécontentements apparaissent, il existe des griefs, cités plus haut, mais jamais ils ne dégénèrent, ils ne permirent pas la formation de mouvements sociaux.

(33) L'analyse faite par M. Soboul pour la France dans les *Annales* (23e année, 1968, no. 5, p. 976) ne vaut aucunement pour la Belgique : "La persistance du souvenir de l'exploitation féodale dans la conscience collective des masses rurales françaises au XIXe siècle paraît, au regard de leur histoire, d'un plus grand poids que les survivances de la féodalité économique. Pourquoi donc les droits féodaux ont-ils excité dans le coeur du peuple en France une haine si forte qu'elle survit à son objet même et semble ainsi inextinguible ?" Ces lignes de Tocqueville sont de 1856. Très avant dans le XIXe siècle, la violence paysanne fut fille de cette haine inextinguible. Crimes agraires, pillages de châteaux, poussées de peur, paniques suscitant réactions défensives, volonté punitive et violences : bien des épisodes de l'histoire des campagnes françaises au XIXe siècle, essentiellement en pays de petite culture, paraissent liés au souvenir tenace des temps détestés de la féodalité et de l'exploitation seigneuriale et à la crainte de les voir revivre."

*Bibliographie des ouvrages et articles ayant servi à l'exposé de la situation de l'agriculture belge de 1830 à 1870, hormis les histoires générales (de la Belgique, économiques et sociales) et les monographies non directement agricoles.*

- ALSTEEN (P.), *L'évolution agricole du Luxembourg belge depuis cent ans.* ds *Annales de Gembloux*, août 1934, pp. 285-313.
- ANNALES parlementaires.* Chambre. Sessions 1831-1870.
- BUBLLOT (G.), *L'évolution différentielle des prix de vente et des coûts de production dans l'agriculture belge (1830-1955).* ds *Agricoltura*, VI, 1958, pp. 61-91.
- BUBLLOT (G.), *L'évolution structurelle du coût global de la production agricole belge (1846-1950).* ds *Agricoltura*, V, 1967, pp. 451-478.
- BUBLLOT (Georges), *La production agricole belge. Etude économique séculaire 1846-1955.* Louvain, I.R.E.S.-Nauwelaerts; Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1957, 419 p.
- CHLAPOWO CHLAPOWSKI (Alfred von), *Die Belgische Landwirtschaft im 19. Jahrhundert.* Stuttgart, J.G. Gotta, 1900, X-184 p. (Münchener volkswirtschaftliche Studien, 36).
- DELATTE (I.), *Considérations sur l'évolution des exploitations agricoles dans l'ouest de la Hesbaye liégeoise de 1750 à 1850.* ds *Bulletin de la société royale "Le Vieux Liège"*, t. LXVI, 1946, pp. 165-167.
- DELATTE (I.), *La propriété foncière en Belgique de 1569 à 1850.* Liège, 1954, 27 p.
- DELOS (Alb.), *Les aspects économiques de l'agriculture belge de 1830 à 1930.* Gembloux, J. Duculot, 1931, 69 p.
- DECHESNE (Laurent), *Histoire économique et sociale de la Belgique depuis les origines jusqu'en 1914.* Paris, Sirey; Liège, J. Wykmans, 1932, 525 p.
- DOCUMENTS pour l'histoire des prix et des salaires en Flandres et en Brabant.* Publiés sous la direction de C. Verlinden et la rédaction de J. Craeybeckx [puis] E. Scholliers. T. II. (XIV-XIXe siècle). Bruges, De tempel, 1965, 2 vol., XXXIX-1359 p. (Rijksuniversiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de Letteren en wijsbegeerte 136, 137).

- DUCPETIAUX (Edouard), *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*. Bruxelles, M. Hayez, 1855, 340 p.
- FORGET (M.J.), *Evolution économique de l'agriculture belge au cours d'un siècle* ds. *Bulletin information de la B.N.B.*, t. XXXIV, 1949, no. 2, pp. 57-76.
- GENICOT (Léopold), *Le prix du froment à Namur de 1773 à 1840*. ds *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLIII, 1938, pp. 239-275.
- GROOTEN (R.), *L'évolution de la population active agricole en Belgique depuis 1856*. ds *Revue Agriculture*, t. IV, 1951, pp. 426-441.
- HYMANS (Louis), *Histoire parlementaire de la Belgique de 1830 à 1880*. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1878-1880, 5 vol.
- JACQUEMYS (Guillaume), *Histoire de la crise économique des Flandres (1845-50)*. Bruxelles, Maurice Lamertin, 1929, 472 p. (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des sciences morales et politiques. Mémoire. Série in -8<sup>o</sup>, t. XXVI, fasc. 1)
- JACQUET (Charles), *L'agriculture belge au XIXe siècle pour servir au Congrès agricole qui aura lieu à Paris en 1878*. Bruxelles, Adolphe Mertens, 1877, 206 p.
- KERCHOVE DE DENTERGHEM (O. de), *Etude sur la petite culture des terres sablonneuses des Flandres belges*. Gand, E. Todt; Paris, G. Masson, 1878, IV-128 p.
- KERVIN DE VOLKAERSBEKE (H.), *Quelques vues pratiques pour améliorer le sort de la population rurale des Flandres*. Gand, Van Hifte, 1845.
- LAVELEYE (Emile de), *Essai sur l'économie rurale de la Belgique*. 2e éd. rev. & augm., Paris, A. Lacroix, 1875, 314 p.
- LINCKE (C.A.), *Die Belgische und Flandrische Landwirtschaft*. Leipzig, Gebhardt-Reisland, 1843, XIV-442 p.
- LINDEMANS (Paul), *Geschiedenis van de landbouw in België*. Anvers, De Sikkel, 1952, 2 vol., 472 + 541 p.
- LOOTS (F.), *Les mouvements fondamentaux des prix de gros en Belgique de 1822 à 1913*. ds. *Bulletin de l'Institut de sciences économiques*, t. VIII, 1936-37, pp. 23-47.
- MEULEMANS (A.), *La Belgique, ses ressources agricoles, industrielles et commerciales*. Bruxelles, 1864, 404 p.
- MOERMAN (I.I.), *Ontstaan en evolutie van de mechanisatie in de Belgische landbouw*. ds *Wetenschappelijke tijdingen*, t. XIX, 1959, col. 49-58, pp. 107-112.

- PEETERS (M.), *L'évolution des salaires en Belgique de 1831 à 1913*. ds *Bulletin de l'I.R.E.S.*, t. X, 1939, no. 4, pp. 389-420.
- PEETERS (M.), *Les prix et les rendements de l'agriculture belge de 1791 à 1935*. ds *Bulletin de l'Institut des sciences économiques*, t. VII, 1936, pp. 343-365.
- STATISTIQUE de la Belgique. Agriculture*. Recensement général (15 octobre 1846). Bruxelles, Ministère de l'intérieur, 1850, 5 vol.
- STRAUSS (L.), *Le protectionnisme agraire en Belgique*. ds *Revue politique et parlementaire*, t. IX, 1896, pp. 316-339.
- SUETENS (Max), *Histoire de la politique commerciale de la Belgique depuis 1830 jusqu'à nos jours*. Bruxelles, Librairie encyclopédique, 1955, XIV-448 p.
- THUYSBAERT (Prosper), *Het land van Waes. Bijdrage tot de geschiedenis der landelijke bevolking in de XIXe eeuw*. Courtrai, J. Vermand, 1913, XV-328 p.
- ULENS (R.), *Le Condroz. Sa population agricole au XIXe siècle. Contribution à l'étude de l'histoire économique et sociale*. Bruxelles, Maurice Lamertin-M. Hayez, 1921, 209 p. (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires. Collection in -8°, 2e série, t. XIII, fasc. II).
- VANDENBROEKE (C.) & VANDERPIJPEN (W.), *De voedingsgewassen in Vlaanderen in de XVIIIe en XIXe eeuw (1700-1846)*. ds *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. II, 1970, no. 2, pp. 47-111.
- VANDER MAELEN (Ph.), *Dictionnaire géographique de la Flandre occidentale*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1836.
- Dictionnaire géographique de la Flandre orientale*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1834.
- Dictionnaire géographique de la Province d'Anvers*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1834.
- Dictionnaire géographique de la Province de Hainaut*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1833.
- Dictionnaire géographique de la Province de Liège*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1831.
- Dictionnaire géographique de la Province de Namur*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1832.
- Dictionnaire géographique de la Province du Limbourg*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1835.
- Dictionnaire géographique de la Province du Luxembourg*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1838.

- VAN DER VAEREN (J.), *Les faits principaux de l'histoire de l'agriculture belge durant un siècle, 1830-1930*. Bruxelles, Albert Dewit, 1930, 155 p.
- VANDERVELDE (Emile), *Essais sur la question agraire en Belgique*. Paris, Editions du mouvement socialiste, 1902, 210 p.
- VANDERVELDE (Emile), *La propriété foncière en Belgique*. Paris, C. Reinwald-Schlücher, 1900, XI-327 p. (Bibliothèque internationale des sciences sociologiques).
- VANDERVELDE (Emile), *La question agraire en Belgique*. Paris, V. Giard-E. Brière, 1897, 32 p. (Publications du groupe des étudiants collectivistes).
- VAN HOUTTE (J[an]-A[ibert]), *Economische en sociale geschiedenis van de Lage Landen*. Anvers, W. De Haan; Zeist, Standaard, 1964, XV-366 p.
- VAN OFFELEN (Jacques), *La Lutte d'Anvers pour la liberté du commerce des céréales de 1832 à 1845*. Liège, Georges Thoné, 1945, 247 p. (Bibliothèque de l'école supérieure de sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège, vol. XXVIII).
- VERHAEGEN (Benoft), *Contribution à l'histoire économique des Flandres*. Louvain, Nauwelaerts, 1961, 2 vol., -8°, 382 + 326 p. (Publications de l'Université Lovanium, 8).
- VERHULST (Louis), *Entre Senne et Dendre. Contribution à l'étude de la situation des classes agricoles en Belgique pendant le XIXe siècle*. Bruxelles, M. Lamertin, 1926, 362 p. (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires. Collection in -8°, t. XXIII, fasc. 1).
- VERKINDEREN (Albert), *Een overzicht van de evolutie der landbouwbedrijven in België sedert 1830, bijzonder met het oog op de studie van het klein landbouwbedrijf*. Gent, Rijksstation voor Landbouweconomie, [1946], 137 p. (Mededeeling van het Rijksstation voor landbouweconomie, gevoegd bij de Rijkslandbouwhoogeschool te Gent).
- VLIEBERGH (E.), *Le développement agricole de la Belgique depuis 1830*. Liège, 1906.
- VLIEBERGH (E.), *Het Hageland. Bijdrage tot zijn economische geschiedenis in XIXe en in het begin der XXe eeuw*. Brugge, J. Houdmont-Carbonnez, [c. 1921], 207 p. (Uitgave van het Davidsfonds, no. 203).
- VLIEBERGH (Emile), *De Kempen, in de 19e eeuw en in het begin der 20e eeuw*. Yper, Callewaert-De Meulenaere, 1908, 190 p. (Uitgave van het Davidsfonds, no. 156).
- VLIEBERGH (E.), *De landelijke bevolking der Kempen gedurende de 19e eeuw*. Bijdrage tot de economische geschiedenis. Bruxelles, 1906, 192 p.

**VLIEBERGH (Emile), *De landbouw en de landelijke bevolking sedert 1830.* ds *Dietsche Warande en Belfort*, 1905, no. 2, pp. 409-440.**

**VLIEBERGH (Em.) & ULENS (Robert), *L'Ardenne. La population agricole au XIXe s. Contribution à l'étude de l'histoire économique et sociale.* Bruxelles, Hayez, 1912, 428 p.**

**VLIEBERGH (E.) & ULENS (R.), *La population agricole de la Hesbaye au 19e siècle.* Bruxelles, 1909, 550 p.**

**VRIENS (Marèse), *De houding van het Parlement ten opzichte van de vlascrisis in Kortrijk (1830-1850).* ds *Standen en Landen*, t. XLIV, 1968, pp. 221-246.**